

## PROJET D'ETABLISSEMENT (rédaction au 09 février 2016)

*Le lycée des métiers De Couasnon vise à être, à travers sa pédagogie, un lieu d'échange et de réflexion pour aider le jeune à épanouir sa personnalité, à s'insérer dans la société humaine et à donner un sens à sa vie.*

*Pour atteindre ces objectifs, différents outils et moyens ont été mis en place.*

*Le L.D.M. De Couasnon a obtenu la labellisation **Lycée des Métiers Services à la personne et à l'entreprise**, depuis juillet 2009. Le lycée se distingue par sa forte culture d'établissement et un engagement très fort de son personnel dans une démarche de qualité.*

### **ETRE ACCUEILLI ET INFORME**

La démarche de labellisation a notamment porté sur la formalisation des différents dispositifs existants permettant d'accueillir et d'informer les élèves. Il existe, au sein du Lycée, divers supports d'information et de communication : documents informatifs descriptifs des formations et des métiers, dispositif proposant des solutions d'hébergement...

### **LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION AU SEIN DU LYCEE**

*La communication au lycée de Couasnon s'appuie sur une démarche d'ouverture vers l'autre.*

*Cette communication est claire, réactive et s'exprime avec le même respect pour tous.*

*Les modes de communication au sein de l'établissement sont nombreux et variés :*

#### **➤ L'accueil téléphonique**

Lors d'un appel téléphonique, les interlocuteurs sont accueillis par l'ensemble du personnel administratif ; ils sont renseignés, redirigés vers les personnes compétentes concernées.

#### **➤ L'accueil physique**

L'entrée du lycée est filtrée, il faut sonner et attendre que le surveillant ouvre le portail.

Le secrétariat est ouvert sur un hall d'accueil spacieux, lumineux, agréable. Les visiteurs sont accueillis, orientés, dirigés selon leurs demandes.

Des sièges et des brochures d'informations, plaquettes diverses sont à disposition pour rendre l'attente plus agréable.

#### **➤ L'accueil des élèves en demi-pension et des internes**

Plusieurs possibilités existent pour les élèves souhaitant déjeuner au lycée :

- la cantine pour une restauration classique
- le foyer, rénové à l'initiative des élèves propose le matériel et les équipements nécessaires aux élèves qui apportent leur repas
- l'internat : le lycée ne possède pas d'internat mais a signé une convention avec le lycée Branly pour l'accueil de nos élèves internes

## ➤ Les plaquettes de présentation et d'information sur les filières

Des plaquettes d'informations sur l'établissement sont à disposition toute l'année et plus particulièrement aux journées portes ouvertes, lors des inscriptions et aux forums des métiers.

## ➤ Le Diaporama

Un diaporama du lycée a été réalisé par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Il présente la vie de l'établissement, les sections, le CDI, la pastorale, l'infirmierie et les différentes activités... Il est présenté dans les collèges et dans les forums afin de faire découvrir le lycée des Métiers.

## ➤ Le site Internet

A l'origine, le site a été créé par les élèves d'une section de Bac Pro Vente au cours d'un PPCP, et reçoit en moyenne 11.000 visites par an.

Il est un reflet de la vie au sein de l'établissement avec la présentation

- des formations proposées (initiale ou continue)
- des activités et sorties pédagogiques
- de diverses informations pratiques
- d'une partie pédagogique
- du cahier de texte numérique
- des notes des élèves (site : AGATE NET)

## ➤ Le Lien

Le Lien est un journal d'information interne à destination des élèves, leurs familles et de tous les membres de la communauté éducative du lycée. Il est édité trois fois par an et permet en particulier de valoriser l'investissement des jeunes dans les différentes activités.

Il relate :

- des informations liées à l'organisation d'évènements internes (rencontres avec les parents, portes ouvertes, animations sportives,...) ou externes (forums des métiers...)
- des comptes rendus de projets ou de sorties pédagogiques
- des productions d'élèves au sein des cours.

## ➤ Les Journées Portes Ouvertes

Une fois par an, fin mars, une journée « Portes Ouvertes » est organisée un samedi, afin d'informer les jeunes sur les formations proposées par le lycée. Des élèves et toute l'équipe pédagogique participent à l'organisation, l'accueil des familles, la présentation des travaux de l'année et animations diverses...

A cette occasion, les familles peuvent prendre rendez-vous pour les inscriptions.

## ➤ Les forums des métiers

Les forums des métiers sont des manifestations annuelles qui ont pour but d'aider les élèves dans leurs recherches d'orientation et de projet professionnel.

Le Lycée des Métiers De Couasnon y est représenté sur un stand avec la présence d'élèves et de professeurs.

Le diaporama y est diffusé et des plaquettes sur les différentes sections sont à disposition des visiteurs.

Des bus sont réservés pour le lycée afin d’emmener les élèves intéressés, accompagnés de professeurs.

## **ETRE SUIVI DANS SA SCOLARITE**

La labellisation « Lycée des Métiers » a également pour vocation de favoriser la fluidité du parcours scolaire des élèves par la formalisation de partenariats avec des établissements d’enseignement supérieur susceptibles de proposer aux élèves une offre de formation post Bac en réseau d’établissements.

Le suivi d’un élève ne doit pas s’arrêter à la fin de son cursus dans l’établissement. La démarche « Lycée des Métiers » incite l’établissement à créer des outils de suivi du devenir des élèves après leur sortie du Lycée.

Le lycée a un partenariat avec : le lycée Rotrou et la C.C.I.

## **LE SUIVI DES ELEVES**

*Le projet éducatif de l’établissement intègre l’écoute et le suivi des élèves dans leur spécificité personnelle comme un facteur d’épanouissement de leur personnalité. Le suivi des élèves s’appuie sur un esprit d’écoute mutuelle et sur des outils individuels et collectifs.*

### **➤ Le carnet de correspondance**

Les élèves possèdent tous un carnet de correspondance, véritable lien entre l’établissement et les parents qui peuvent ainsi avoir un suivi régulier de la vie scolaire de leur enfant : notes, correspondance avec les professeurs ou les surveillants, documents transmis, retards, absences, sanctions etc. la tenue et la consultation régulières de ce carnet sont d’une grande importance pour le suivi de l’élève.

### **➤ Les réunions de concertation et d’information à destination des familles**

Dès septembre, l’équipe pédagogique des nouveaux élèves en Lycée des Métiers, invite les parents à une réunion d’information sur les objectifs de l’année, les exigences de l’équipe pédagogique à l’égard des élèves, l’organisation des stages...

Des réunions Parents/Professeurs/Elèves sont organisées au 1<sup>er</sup> trimestre et au 2<sup>ème</sup> trimestre.

Pour les classes terminales une réunion post-bac est organisée en janvier.

Tout au long de l’année, la communauté éducative se tient à la disposition des familles pour les rencontrer.

### **➤ Le règlement Intérieur**

Le règlement intérieur a été rédigé par l’ensemble de l’équipe pédagogique et la Direction. Il énonce les règles de vie au sein du lycée, les horaires, le suivi des élèves, le lien avec les familles, les sanctions encourues. On y retrouve également un exemplaire du permis à points.

### **➤ Les bulletins scolaires**

Les bulletins scolaires sont adressés aux parents par la poste au premier trimestre, en revanche au 2eme Trimestre, celui-ci peut être remis directement aux familles présentes à la

réunion parents/professeurs. La périodicité des bulletins est trimestrielle à l'exception des classes de 1<sup>ère</sup> et Terminales Bac Pro qui est semestrielle.

### ➤ **Le suivi des absences et les retards**

A chaque début de demi-journée, un surveillant relève les absences et un SMS est envoyé à chaque famille dont l'enfant est absent.

Si la famille ne dispose pas de portable, le lycée appelle sur le téléphone fixe du domicile ou sur le lieu de travail. Si le lycée ne parvient pas à joindre la famille, un courrier lui est adressé.

En cas d'absences répétées et non justifiées, un signalement est adressé aux Instances Académiques.

Les absences sont gérées informatiquement à partir des coupons roses du carnet de correspondance ; elles sont visées par un surveillant avant l'entrée en classe.

Un état récapitulatif des absences de la période (trimestrielle ou semestrielle) peut être édité à la demande du professeur principal ou de la Direction.

Le nombre total d'absences est indiqué sur le bulletin.

### LES INSTANCES DE PARTICIPATION DE DECISION

*Pour la mise en œuvre du projet éducatif, des instances de fonctionnement et de participation ont été mises en place :*

#### ➤ **L'OGEC** (Organisme de gestion de l'Enseignement Catholique)

Son président : Mr A. Pungier constitue, avec le chef d'établissement, l'équipe responsable de l'élaboration du budget prévisionnel et de son exécution. Il veille au respect des obligations dans les domaines : administratifs, fiscaux, juridiques, et sociaux.

#### ➤ **Evasion**

L'association a pour but de mettre en place des activités scolaires et extrascolaires pour les élèves du lycée.

Elle soutient financièrement des projets et les sorties pédagogiques, ainsi que certains ateliers (vitrail).

*Au niveau régional :*

#### ➤ **Le CAEC** (Comité Académique de l'Enseignement Catholique) a pour compétence :

- la coordination des dossiers concernant les subventions du Conseil Régional,
- la répartition des moyens nouveaux en emplois et le redéploiement des moyens existants en concertation avec le Rectorat.

#### ➤ **L'UROGEC** (Union Régionale des Organismes de gestion) a un rôle d'animation, de coordination et de gestion

#### ➤ **FORMIRIS** (organisme de formation des maîtres)

*Au niveau Diocésain :*

➤ **Le service de la Tutelle** : la tutelle s'exerce sous la responsabilité de l'Evêque, Monseigneur Michel Pansard.

➤ **La Direction Diocésaine** : Le DDEC (Directeur diocésain de l'Enseignement Catholique) Mr M. Sautereau, nommé par l'Evêque, a pour mission de promouvoir l'Enseignement Catholique dans le diocèse et d'en coordonner le développement, et nommer les chefs d'établissement.

➤ **Le CODIEC** : (Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique) détermine, à partir des orientations diocésaines, la politique de l'Enseignement catholique du diocèse :

- en choisissant les voies et moyens de la mise en œuvre des orientations diocésaines,
- en articulant les priorités diocésaines de l'Enseignement catholique avec les choix arrêtés en CAEC et (ou) en CREC,
- en inscrivant les choix retenus pour l'Enseignement catholique du diocèse dans les perspectives plus larges de l'Enseignement catholique national et de la vie de l'Eglise universelle.

### **S'INSERER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE**

Dans le cadre de la labellisation Lycée des Métiers, divers dispositifs ont été mis en place pour favoriser l'insertion professionnelle des élèves :

Le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et la connaissance du monde du travail permet au public d'accéder aux ressources documentaires du lycée, d'accéder à des séquences de simulations d'embauche, des visites d'entreprise, d'interventions de professionnels sur les métiers.

Le dispositif relation/entreprise permet de mettre en place diverses actions avec les entreprises : la participation à des journées d'orientation, l'organisation de visites d'entreprises, l'intervention de professionnels, la participation des professionnels aux jurys d'examen etc.

S'appuyer sur le réseau des partenaires professionnels du lycée pour élaborer des projets techniques permet de mettre les élèves en contact avec les entreprises, de participer à des actions professionnelles en lien direct avec le monde du travail. Avec comme objectif de faciliter la future insertion professionnelle de l'élève.

L'association d'anciens élèves est également un acteur de l'insertion professionnelle, en agissant tant que réseau, et en activant un dispositif de suivi de l'insertion professionnelle.

### **LES MOYENS MATERIELS**

*L'un des objectifs de la formation en lycée des Métiers est l'insertion dans la vie professionnelle par le biais de formations porteuses d'emplois et de moyens matériels adaptés et performants contribuant à la qualité de la formation. Pour un apprentissage de qualité, les élèves disposent :*

➤ **de plateaux techniques** performants et particulièrement bien équipés permettant aux élèves de travailler dans des espaces professionnels.

Ces salles permettent aux utilisateurs élèves et adultes en formation continue, d'acquérir des compétences nécessaires à l'obtention de diplômes professionnels grâce à des mises en situations pratiques, elles concernent :

- Les formations en vente : magasin pédagogique de vente avec caisse à lecture optique, gondoles et étagères, produits...

- Les formations sanitaires et sociales et services à la personne :
  - ♦ laboratoire Hôpital : avec lits médicalisés, matériel de puériculture, mannequins, paillasse de travail avec éviers, simulateur de sénior...
  - ♦ laboratoire cuisine : postes de travail équipés d'évier, fours, ustensiles et matériel de cuisine, lave-vaisselle, lave-linge...
  - ♦ appartement pédagogique : reconstitution d'un appartement avec coin cuisine, sanitaires, coin repas et chambre à coucher

➤ **de 9 salles informatiques, d'une salle ressource, d'une salle de dessin, d'un CDI**

180 postes individuels, connectés Internet, équipés de logiciels de traitement de texte (Word), de base de données (Access), de tableurs (Excel), de gestion commerciale et comptable (Ciel), d'enquêtes (Sphinx), de PAO (Powerpoint), logiciel mathématiques d'équation, logiciels de vente (EBP vente)  
Scanners, imprimantes laser...

➤ **de matériel pédagogique utilisant les nouveaux moyens de communication :**

3 tableaux interactifs fixes(TBI), 2 valises transportables comprenant (2 vidéo projecteur, 2 TBI, 1 tablette et 2 net book) 7 vidéos projecteurs pour les salles informatiques, 2 vidéos projecteurs avec lecteur DVD et Clé USB intégrés, 1 caméscope et 1 appareil photos numériques, des TV, 3 vidéos projecteur portable, des zappettes interactifs.

➤ **d'un CDI (Centre de Documentation et d'Information) :**

Outre l'apprentissage de savoirs, l'élève doit apprendre à être autonome dans son organisation et capable d'effectuer des recherches.

Le Centre de documentation et d'information a pour mission de proposer aux élèves et aux enseignants un espace privilégié favorisant :

- le travail interdisciplinaire
- la formation à la recherche documentaire sur tous supports
- l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication

Il accueille les élèves lors des séquences pédagogiques mises en place par le professeur documentaliste pour valider des compétences infos documentaires en partenariat avec les professeurs de discipline. Les élèves peuvent également y travailler en autonomie pour des travaux documentés comme des dossiers, des exposés...

En dehors des séquences éducatives encadrées, les élèves ont accès à un espace « littérature » où ils ont la possibilité de s'installer pour lire livres et revues mises à leur disposition.

Le CDI, outre la documentation papier, dispose de 5 postes informatiques, connectés à Internet et disposant outre les logiciels de bureautique, de logiciels de ressources documentaires et éducatifs : encyclopaedia universalis, le code de la route, « tout pour réussir ses examens », « tout pour réussir sa troisième »...

## **ACQUERIR DES COMPETENCES ET DES SAVOIRS**

Les compétences professionnelles peuvent également être acquises en dehors de l'école. La mise en place de coopérations techniques avec des entreprises telles que préconisées dans le cahier des charges de la labellisation Lycée des Métiers, permet aux élèves d'acquérir des savoirs faire et savoirs être grâce à des travaux exécutés en milieu professionnel.

## **LES INSTANCES ET RESSOURCES PEDAGOGIQUES**

*Le rôle des enseignants au sein de notre établissement est fondamental. En effet, outre la transmission de savoirs, il est important de favoriser l'acquisition de méthodes de travail efficaces et de développer chez l'élève sa capacité de réflexion, son autonomie.*

*Dans nos pratiques pédagogiques le travail collectif et la concertation sont privilégiés. L'équipe éducative et des moyens énumérés ci-après concourent à l'épanouissement intellectuel et personnel de chaque élève.*

### **➤ Les enseignants**

Leur mission consiste à :

- Enseigner et éduquer : instruire les jeunes qui leur sont confiés, contribuer à leur éducation et les former en vue de leur insertion sociale et professionnelle. Ils participent à développer leur esprit critique, leur autonomie et élaborer un projet professionnel.
- Exercer sa responsabilité au sein du système éducatif : il contribue à « l'égalité des chances », permet l'acquisition de savoirs et compétences et participe à former de futurs adultes capables d'assumer des responsabilités professionnelles.
- Contribuer au fonctionnement du système éducatif en aidant les élèves à atteindre les objectifs du cycle dans lequel ils sont scolarisés et participent à la délivrance de leurs diplôme.
- Exercer sa responsabilité dans la classe : à travers sa discipline il construit des situations d'enseignement et d'apprentissage.
- Exercer sa responsabilité dans l'établissement : il participe au projet d'établissement et travaille en équipe, construit des actions et des projets. Il participe au suivi, à l'orientation des élèves, à leur insertion dans la vie professionnelle.

Chaque professeur reste à la disposition des familles sur rendez-vous ou lors des réunions parents/professeurs/élèves.

Il participe aussi aux conseils de classes, conseils intermédiaires, de prévention, de discipline et réunions pédagogiques.

### **➤ Les professeurs principaux**

Les professeurs principaux font le lien entre les élèves et l'administration. Ils effectuent régulièrement le point avec la classe pour gérer ou régler d'éventuels conflits ou problèmes, mais aussi pour évaluer le travail fourni.

Tous les 15 jours, ils rencontrent la directrice ou son adjointe afin de faire le point sur la classe à l'aide du cahier de suivi concernant chaque élève et ils agissent en conséquence.

Ils rencontrent les parents d'élèves en les convoquant à un rendez-vous ou sur demande de ceux-ci ou bien lors des réunions parents/professeurs/élèves.

Ils aident les élèves dans leur projet d'orientation. Ils accompagnent les élèves dans la saisie de leurs inscriptions aux différents examens et les aident dans leurs orientations post-bac.

Ils établissent le plan de classe et éventuellement organisent des sorties pédagogiques.

### ➤ Les surveillants

Ils assurent l'ordre et la sécurité dans l'établissement et à la sortie, ils transmettent les valeurs morales, informent, collaborent avec le personnel enseignant, s'informent sur les résultats scolaires, recherchent l'origine des difficultés rencontrées et interviennent pour les surmonter. Ils suivent la vie de classe, à travers un dialogue avec les délégués de classe. Ils établissent des relations et contacts avec les élèves sur le plan collectif et individuel, au niveau du comportement, du travail, des problèmes personnels, de l'organisation de concertation et de la participation.

### ➤ Le conseil de classe

Un conseil de classe est organisé chaque trimestre ou semestre en fonction des sections et si nécessaire, une réunion intermédiaire est mise en place par le professeur principal.

L'avis de chaque professeur est sollicité sur le travail, l'attitude, le comportement et les progrès de l'élève.

Les délégués de classe assistent aux réunions des premier et deuxième trimestres, ainsi que certains délégués de parents.

Le chef d'établissement effectue la synthèse et appose une appréciation sur les bulletins qui sont ensuite envoyés par courrier aux familles.

### ➤ Le conseil de prévention

Le chef d'établissement convoque l'élève et ses parents ainsi que l'équipe pédagogique afin de trouver une solution (manque de travail, comportement, attitude, absentéisme) et d'éviter par la suite le conseil de discipline.

### ➤ Le conseil de discipline

Composé de l'équipe de direction, de parents d'élèves, d'un surveillant et de professeurs, il a pour objet de statuer sur les problèmes rencontrés avec certains élèves.

## **S'EPANOUIR DANS SA DIMENSION PHYSIQUE**

### L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

*Epanouir sa personnalité c'est réussir à être « bien dans sa tête » mais également « bien dans son corps » le rôle de l'EPS, à ce titre est fondamental.*

*Outre la prise de connaissance et le contrôle de son corps, l'EPS contribue à l'atteinte des objectifs du projet éducatif, à savoir l'épanouissement de la personnalité, l'insertion dans la société humaine, cette contribution s'articule autour des axes suivants :*

## ➤ la prise en compte de l'élève en tant qu'apprenant et individu-citoyen :

La classe est organisée en groupes de niveau en fonction de l'activité support. Ce qui permet de prendre en compte tous les élèves en créant des niveaux de compatibilité dans les apprentissages.

D'autre part pour les activités plus individualisées, la mise en place d'ateliers différenciés en niveaux de difficultés hiérarchisées et l'utilisation d'outils diversifiés permettent à chaque élève quelque soit son niveau de départ de s'investir et de progresser.

- Les indicateurs de réussite sont le progrès et la participation, à chaque séance l'investissement de l'élève est apprécié.
- La prise de conscience de l'appartenance à un groupe : apprendre à construire un projet collectif pour résoudre un problème posé au groupe semble parfaitement cohérent avec l'objectif de s'insérer dans la société humaine par la construction de la citoyenneté.
- Apprendre à se produire devant les autres dans un climat serein, apprendre à respecter la production des autres mais aussi à évaluer objectivement.
- Observer, critiquer, aider et parer les camarades pour qu'ils progressent, cela concourt aussi à l'insertion dans la société humaine.

➤ **l'acquisition de l'autonomie** par le biais du développement de la transversalité s'interprète comme la volonté de mettre en œuvre des savoirs transversaux méthodologiques permettant aux élèves de devenir autonomes et acteurs de leur apprentissages.

L'utilisation en EPS de « situations de résolution de problèmes » est une contribution non négligeable de la discipline à cette acquisition.

## ➤ Les équipements sportifs :

### Le gymnase :

Salle polyvalente de 18 m sur 12, disposant de deux vestiaires intérieurs et six douches et d'un vestiaire extérieur. A l'intérieur de ce gymnase, les élèves peuvent pratiquer le tennis de table, la boxe, l'acrosport, le step.

D'autres activités sportives sont proposées telles que les sports collectifs, le badminton, l'athlétisme.

Autres installations : des conventions ont été signées avec la municipalité pour des accès aux différents équipements sportifs (intérieurs et extérieurs) de la ville.

## **ETRE ACCOMPAGNE DANS SON EPANOUISSEMENT PERSONNEL**

La démarche « Lycée des Métiers » permet également la mise en place d'activités extra scolaires qui seront de nature à favoriser l'épanouissement personnel du jeune. Elles seront de nature artistiques, culturelles ou à vocation humanitaire, et en relation directe avec les différents acteurs locaux : associations de personnes âgées, comité de jumelage, collectivité locale, ateliers de théâtre, vitrail.

## **L'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES**

*L'acquisition seule de savoirs ne saurait suffire à l'épanouissement intellectuel et humain de l'élève, certains jeunes doivent faire l'objet d'une attention particulière et individuelle. Pour ce faire plusieurs formes d'accompagnements sont proposées au sein de notre établissement :*

## ➤ Le tutorat

Les élèves peuvent bénéficier d'un tuteur s'ils le souhaitent. C'est une démarche personnelle de l'élève qui en fait la demande auprès de la Direction. Des professeurs se sont portés volontaires en début d'année scolaire sur une liste. L'élève choisit son tuteur. Le tutorat n'est pas du soutien scolaire mais une aide pour l'organisation du travail et l'apprentissage des méthodes de travail. Les rencontres entre l'élève et le tuteur sont très régulières.

## ➤ Les éducateurs

Des éducateurs peuvent être sollicités par l'équipe de Direction, afin d'aider tout élève qui en ressent le besoin.

## ➤ Le soutien scolaire

La documentaliste peut assurer du soutien scolaire auprès des élèves, qui en font la demande.

## ➤ L'orientation choisie (classe de 3<sup>ème</sup>)

*L'orientation est un élément essentiel de l'accompagnement de nos élèves, en effet les choix effectués en suite de formation détermineront en partie l'avenir de l'élève concernant son insertion dans la vie professionnelle*

*L'orientation se fait en plusieurs étapes :*

- Rencontre de début d'année : présentation des parcours de formation après la 3<sup>ème</sup> ainsi que des différentes étapes au cours de l'année
- Entretiens individuels avec les élèves sur leur projet personnel et son état d'avancement
- Préparation au choix d'orientation par 3 semaines de stage d'observation et d'application
- Participation au forum des métiers de Chartres et/ou de Dreux
- Rencontres avec des anciens élèves pour présenter leur parcours après le lycée et leur profession
- Orientation Post-Baccalauréat : Des partenariats ont été mis en place avec deux établissements pour faciliter l'accès de nos élèves aux formations de BTS :
  - En formation initiale dans un établissement public de Dreux.
  - En alternance dans un consulaire du département

## LES ACTIVITES EDUCATIVES

*L'épanouissement d'un jeune et son insertion dans la société sont favorisés par les diverses activités qu'il réalise au cours de sa scolarité. Ces activités sont un moyen de développer des compétences extra scolaires, de se cultiver et de s'ouvrir au monde qui l'entoure.*

*Ces activités s'exercent dans plusieurs domaines :*

## ➤ Les activités spirituelles : la Pastorale

Des membres de l'équipe éducative, volontaires et aidés d'intervenants extérieurs, participent à la vie pastorale du lycée en proposant :

- des démarches vers le baptême ou le sacrement de confirmation aux jeunes qui désirent s'engager sur le chemin de la foi
- des célébrations de fêtes liturgiques comme Noël et Pâques
- des témoignages, tels que celui du Père Guy Gilbert, Laurent GAY, Mission TEPEYAC, l'association le Bercaïl, "Mères pour la Paix" et Jean Marie PETITCLERC, Joseph LEBEZE
- des découvertes du patrimoine culturel et religieux (visites de la cathédrale de Chartres, de l'abbaye de Soligny...)
- le parcours ALPHA (depuis 3 ans)

## ➤ Les activités culturelles et sportives

### - Sorties

Des sorties pédagogiques sont régulièrement organisées telles que des voyages scolaires (voyage à Strasbourg, visite de la mairie de Paris, de la Cathédrale de Chartres), des visites d'entreprises : Chocolaterie Damville / DAMMAN.

### - Atelier vitrail

Le professeur d'arts plastiques a mis en place un atelier vitrail qu'il réalise avec une dizaine d'élèves. Les séances ont lieu à l'atelier du vitrail à Chartres pendant la période scolaire..

Les vitraux réalisés sont exposés dans le hall du lycée et au foyer du lycée, ainsi qu'au Centre International du Vitrail à Chartres, ainsi qu'au jardin de Monthulé sur Dreux.

### - Atelier Street Art

Depuis 2012/2013 un atelier de Street Art est proposé pendant une semaine à un groupe d'élèves. (toutes classes confondues). Deux réalisations réalisées servent à valoriser les locaux :

- Une banderole sur les murs de l'établissement
- Une réalisation à l'intérieur du gymnase.

### - Atelier Mix 'Art :

Le lycée De Couasnon participe à l'opération Mix'Art qui répond aux objectifs suivants :

- Elaborer, donner un outil pédagogique inédit aux lycéens afin d'aborder toute les richesses du pluralisme culturel ainsi que mieux vivre ensemble.
- Encourager l'accès des lycéens aux formes artistiques et contemporaines en leur donnant la parole.
- Mettre en valeur la créativité et l'implication des jeunes au travers d'un concours autour de grands thèmes citoyens tels que :
  - La multiculturalisme
  - La cohésion sociale
  - La tolérance
  - L'ouverture aux autres
  - L'égalité des chances
  - Le refus des discriminations
  - La lutte contre la violence
  - La lutte contre le rasisme

En juin 2012, le lycée a obtenu le prix européen de la tolérance.

En juin 2013 le lycée a obtenu deux prix européens.

En février 2016, un groupe d'élèves a pu participer à un atelier en résidence à la source la Guéroulde pour un séjour de pratiques artistiques.

- Association sportive

Les professeurs d'EPS assurent pendant l'heure du déjeuner (lundi, mardi, jeudi, vendredi) des séances sportives (tennis de table, boxe, gymnastique).

➤ **Les activités à caractère humanitaire**

*La participation à des activités à caractère humanitaire contribue à aider le jeune à donner un sens à sa vie en suscitant sa réflexion, en l'incitant à agir dans le cadre d'initiatives personnelles et collectives, en adoptant une attitude positive, face à la vie et aux autres.*

*Ces activités sont diverses et variées et interviennent dans le cadre de la participation à des actions telles que :*

- le téléthon,
- La Semaine Bleue (en collaboration avec l'Odarpa)
- « Nettoyons la nature » (en collaboration avec la CAdD et les hypermarchés Leclerc)
- les restos du cœur
- animations dans les maisons de retraite, les centres pour handicapés
- collecte de livres, matériel scolaire pour les enfants au Congo Brazzaville pour l'ouverture d'une Bibliothèque.

➤ **Les activités en relation avec le monde professionnel**

*Le partenariat avec les entreprises*

*Une des missions du lycée des Métiers est de préparer le jeune à son insertion dans la vie « active », cette mission ne peut être accomplie sans un partenariat avec les entreprises.*

- Les périodes de Formation en Entreprise

Elles ont pour but de développer les compétences et attitudes professionnelles des élèves ainsi que leur capacité d'adaptation aux différentes situations professionnelles rencontrées.

Leur durée varie d'1 à 12 semaines par an en fonction de la section choisie.

Les élèves sont suivis par un tuteur et un professeur référent tout au long de ces périodes.

➤ **Les autres activités**

- prévention et secours civiques de niveau 1 :

En classe de première BAC Professionnel, les élèves de toutes les sections sont sensibilisés à la prévention des risques et participeront à un apprentissage aux gestes élémentaires des premiers secours, ce qui leur permettra de devenir des citoyens de sécurité civile à part entière.

- ASSR

La préparation à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière et le passage des épreuves sont réalisés au sein de l'établissement. L'obtention de l'ASSR est une des obligations à l'inscription au permis de conduire.

L'épreuve de l'ASSR de 2<sup>ème</sup> niveau est organisée :

- pour la classe de 3<sup>ème</sup>
- pour les élèves d'autres classes qui atteignent l'âge de 16 ans au cours de l'année civile,
- pour des élèves âgés de plus de 16 ans, inscrits dans l'établissement scolaire.

- Le B2i (brevet informatique et internet)

Il s'agit d'une formation aux utilisations des technologies de l'information et de la communication qui permettra à l'élève :

- d'en faire une utilisation raisonnée
- de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés
- de faire preuve d'esprit critique face aux résultats de ces traitements
- d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces utilisations.

L'objectif de ce brevet est d'attester le niveau acquis par les élèves dans la maîtrise des outils multimédias et d'internet. Une attestation de compétences est délivrée à l'élève.

### **S'INSERER DANS LA SOCIETE : PARTICIPER A LA VIE LOCALE**

La labellisation « Lycée des Métiers » vise à renforcer la contribution des différents publics, élèves et stagiaires de la formation continue à des actions et projets mis en place au niveau local. Que ce soit sous forme de coopération technique ou de participation à des actions humanitaires.

#### **LE PARTENARIAT**

*Parce qu'un cursus ne peut se limiter qu'aux seuls apprentissages scolaires, et que l'élève doit aussi préparer son insertion dans la société au sens large du terme, il est essentiel pour l'établissement de nouer un partenariat avec les différentes structures qui composent son environnement.*

#### **➤ Les institutionnels**

##### **Au niveau local**

- Le CICAT
- CMP (Centre Médico Psychopédagogique)
- Le CNID
- IFEP (Educateurs)
- La Réussite Educative (Educateurs)
- Le DAQUI (Dispositif d'accès à la qualification)
- L'AVIEL
- le CNID

- les services de la Mairie de Dreux par de nombreuses participations aux manifestations locales

### Au niveau du Secteur nord du diocèse

Rencontres entre les différents établissements du secteur Drouais :

- 1<sup>er</sup> degré : Anet, Dreux, Mézières en Drouais, Nogent Le Roi
- 2<sup>e</sup> degré : collège : Dreux
- Lycée général et technologique : Dreux
- Lycées professionnels : Anet, Dreux, Maintenon

### ➤ **Le partenariat avec les entreprises**

Des actions sont mises en place pour favoriser la relation école entreprise :

- création d'un réseau d'entreprises dans le cadre des périodes de formation des élèves
- organisation de visites et découvertes d'entreprises pour les élèves
- interventions pédagogiques de professionnels au sein du lycée
- contribution des professionnels aux jurys des examens

### **SE FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE**

L'établissement propose des cursus en formation initiale et en formation continue. Dans le cadre de la démarche « Lycée des Métiers », la mixité des publics est favorisée par des actions communes formation initiale/formation continue auprès d'entreprises et de collectivités locales.

### LE CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES

*En 1994, le centre de formation pour adultes a vu le jour. Cette création est en cohérence avec les orientations nationales de l'Enseignement Catholique qui est « une école tout au long de la vie ». En effet la structure propose des formations destinées à un public adulte qui désire se former, acquérir de nouvelles compétences, réactualiser des savoirs ou savoir-faire, valoriser son parcours par la V.A.E., faire un bilan de compétences ou encore réussir son insertion professionnelle.*

*Les actions sont de plusieurs ordres*

- actions de qualification dans les secteurs suivants :
  - ♦ VENTE : titres professionnels attaché Commercial, vendeur spécialisé en magasin (titres ministère du travail)
  - ♦ BUREAUTIQUE – INFORMATIQUE : word, excel, internet
  - ♦ SERVICES AUX PERSONNES :
    - Titre professionnel d'assistant de vie aux familles (titre ministère du travail)
    - assistant maternel (agrément FEPEM)
- actions d'orientation et d'insertion professionnelle
  - Chantiers d'insertion avec les collectivités territoriales
  - Sessions d'élaboration de projet (adultes et jeunes adultes, financement Conseil Régional)
  - Orientation et insertion professionnelles

- prestations de service pour le POLE EMPLOI
  - o Bilan de compétences approfondi
  
- formations à destination des entreprises
  - o Bilan de compétences
  - o Modules de formation pour acquisition de compétences professionnelles dans le secteur sanitaire et social, service à la personne, entretien des locaux, vente, bureautique, NTIC, comptabilité, accueil et communication
  - o Modules de gestion de soi, gestion du stress

Fait à Dreux,  
Le 09 février 2016